



LES PIEUX
COMMUNAUTE
DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX

ARRIVE LE
18 JAN. 2007

1/3

1 exp. ADY
1 exp GED
1 exp TG
1 exp AS
1 exp RS
1 exp Pdr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2006

SOUS-PREFECTURE
Reçu le
12 JAN. 2007
DE CHERBOURG

Date d'envoi de la convocation : 08/12/06

Nombre de membres : 63
Nombre de présents : 42
Nombre de votants : 51

Exprimés : Pour : 51 – Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance : Maurice CADO

L'an deux mille six, le vendredi quinze Décembre, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs CAPELLE Hubert, LE COUTOUR Désiré, LEBATARD Yves, BESSELIEVRE Louis, COSNEFROY Brigitte, LEROUVILLOIS Gilbert, MELIN Katy, MARGUERIE Jean-Pierre, ROUSSEAU François, LECONNETABLE Claire, POSTEL Michèle, TRAVERT Christian, VAULTIER André, HAIRON Roland, LECESNE Patrice, BERNARD Olivier, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, AUCHER Philippe, LECARPENTIER Régine, LESCALIER Jean-Marie, PAPIN Michel, DELANGE Thierry, LAMOTTE Noël, LEGROS Blandine, COUPEY Armel, EUSTACHE René, LEBIEZ Martine, BONNEMAINS Roger, BOTTIN Bertrand, COLARD Alain, LETERRIER Hélène, DESPREZ René, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, THOMINET Odile, COSNEFROY Jacques, GINET Patrick, LELEPPE Roger, NOEL Bernard, SOREL André, CADO Maurice, DUPONT Alain.

Ont donné procurations : Monsieur LEGOUPIL Henri à Monsieur LE COUTOUR Désiré, Monsieur COLLAS Hubert à Monsieur BERNARD Olivier, Monsieur MAUGER Emmanuel à Monsieur LEBATARD Yves, Monsieur GUERIN Alain à Monsieur VAULTIER André, Monsieur BIHEL Denis à Monsieur PAPIN Michel, Monsieur LEMARCHAND Jacques à Monsieur LESCALIER Jean-Marie, Monsieur MAHIEU Daniel à Monsieur LAMOTTE Noël, Monsieur SALLEY Philippe à Madame LEBIEZ Martine, Monsieur GUILLOU Jean-Yves à Monsieur SOREL André.

Absents-Excusés : Messieurs FAUCHON Patrick, LECARRIE Michel, HAINNEVILLE Pierre, LETERRIER Jacky, LAISNEY Christian, BRIX Henri, HORVAIS Jean-Emile, LESEIGNEUR Jacques, RATEL Louis, LENORMAND Didier, BATAILLE Alfred, DUFOUR Yves.

N° 2006 - 099

OBJET : Commission des Affaires Scolaires - Modification de la liste des membres

Exposé

Depuis juin 2006, la commune de Grosville n'est plus représentée au sein de la commission des affaires scolaires, suite à l'absence de Monsieur Michel LECARRIE. Madame POSTEL Michelle demande à intégrer cette commission.

Délibération

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2001/04/044 du 11 Mai 2001 portant sur la désignation des délégués à la Commission statutaire des Affaires Scolaires,

Vu la délibération n° 2001 – 115 du 29 Juin 2001 portant sur la modification de la liste des membres de la Commission des Affaires Scolaires,

Vu la délibération n° 2005 – 097 du 9 Décembre 2005 portant sur la modification de la liste des membres de la Commission des Affaires Scolaires,

Considérant la demande formulée en date du 20 Novembre 2006 par Madame POSTEL Michelle d'intégrer cette Commission,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{er} : dit que, suite à la demande de Madame POSTEL Michelle, déléguée communautaire de la Commune de Grosville, l'article 1^{er} de la délibération du 9 Décembre 2005, n° 2005 - 097 est modifié comme suit :

Le Conseil Communautaire nomme :

Monsieur LEGOUPIL Henri	Commune de BENOISTVILLE
Monsieur COLLAS Hubert	Commune de BRICQUEBOSCQ
Monsieur MAUGER Emmanuel	Commune de BRICQUEBOSCQ
Monsieur FAUCHON Patrick	Commune de FLAMANVILLE
Monsieur ROUSSEAU François	Commune de FLAMANVILLE
Monsieur LECARRIE Michel	Commune de GROSVILLE
Madame POSTEL Michelle	Commune de GROSVILLE
Monsieur GUERIN Alain	Commune de HEAUVILLE
Monsieur HAINNEVILLE Pierre	Commune de HELLEVILLE
Monsieur BERNARD Olivier	Commune de PIERREVILLE
Monsieur COTTEBRUNE Bruno	Commune de LES PIEUX
Monsieur LEMARCHAND Jacques	Commune de LES PIEUX
Monsieur PAPIN Michel	Commune de LES PIEUX
Monsieur MAHIEU Daniel	Commune de LE ROZEL
Madame LEGROS née GOLETTA Blandine	Commune de ST CHRISTOPHE DU FOC
Madame LE BIEZ née DESVAGES Martine	Commune de ST GERMAIN LE GAILLARD
Monsieur DUFOUR Yves	Commune de SIOUVILLE-HAGUE
Madame LETERRIER née HAIRON Hélène	Commune de SOTTEVILLE
Madame THOMINET née PEZET Odile	Commune de SURTAINVILLE
Monsieur NOEL Bernard	Commune de SURTAINVILLE
Monsieur DUPONT Alain	Commune de TREAUVILLE
Monsieur GUILLOU Jean-Yves	Commune de TREAUVILLE

à la Commission « des AFFAIRES SCOLAIRES ».

ARTICLE 2 : Dit que toutes les clauses et conditions prévues dans la délibération initiale du 11 Mai 2001, n° 2001/04/044, restent valables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions de la présente, lesquelles prévalent.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 : dit que le Président et le Directeur Général de la Communauté de Communes des Pieux seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 21/01/07
et publication ~~ou~~ notification
du : 20/12/06



LE PRESIDENT,


Philippe AUCHER